

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 31 MAI 2019

N° 2019-05-13

L'an deux mille dix-neuf, le trente et un mai à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-trois mai deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 15</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 17 Exprimées par pouvoirs : 10 Total (mini 19) : 27</p> <p>Quorum atteint</p>
--

Délégués présents(es)

1 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Claude AURIAS

1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 2 voix)

Pierre COMBES

13 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Rosy FERRIGNO à Marcel BAGARD, Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Pierre-Yves BOCHATON à Dominique GUEYTTE, Mounir AARAB à Valery LIOTAUD, Jacqueline BOUYAC à Henriette MARTINEZ,

Délégués excusés

Eliane BARREILLE, Myriam HUGUES

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 10 heures.

Madame Henriette MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Objet : Projet Alimentaire Territorial – Prise en charge de frais de déplacement pour l'éductour du 11 juin

Le Président expose,

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et en lien avec l'animation du réseau de la marque « Valeurs Parc naturel régional », le Parc organise le mardi 11 juin 2019 un éductour sur le thème des circuits courts à l'attention des hébergeurs marqués et des candidats à la marque 2019.

Il est proposé l'organisation d'un atelier de cuisine autour de recettes et produits locaux qui se déroulera à la Maison familiale et rurale de Buis les Baronnies.

Une séance de travail en présence des Chambres d'agriculture de la Drôme et des Hautes-Alpes, ainsi que les visites d'une exploitation agricole marquée « Valeurs Parc naturel régional » et d'un magasin de producteur viendront enrichir cet éductour enregistrant une belle adhésion des professionnels.

Il est proposé la mise en place de co-voiturage pour cet éductour plutôt que la location de minibus.

Douze participants gérants d'un hébergement touristique sont susceptibles d'utiliser leur véhicule personnel :

Nom de la structure	Participant.e
Camping les Hauts de Rosans	M. VERDU Henri
L'Eglantine du Buech	M. HANUS Gérard
La Ferme de la Montagne	Mme LANTEAUME Catherine
Auberge des Baronnies	Mme MARCHAND Julie
Le Moulin d Orpierre	Mme RAVEL Lucie
Ranch du Rocher Roux	Mme BRUNAUD Sandrine
La Ferme de Pommerol	M. MORIN Florian
Le Présent Simple	M. TOUPET Dominique et Antoine
L'osclaye	Mme CAILLEUX Hélène
L'observatoire	Mme TAKAI Motoko
Pra Boyer	Mme GIRARD Claire
Domaine des chênes verts	Mme TROLLAT Violaine

Le Président propose de défrayer parmi ces participants les conducteurs mobilisés selon le barème légal en vigueur.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de prendre en charge les frais de déplacement des personnes sus-listées
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS